

FEUILLET HEBDOMADAIRE

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com



PAGE 1

N°101

PARACHAT BAMIDBAR (Séfer Bamidbar Ch. I:1 – Ch. IV:20)

2 Sivan 5770 / 15 Mai



Entrée (St Brice) : 20h15



Sortie (St Brice) : 22h26

MOUSSAR : BAMIDBAR ET PREPARATION A CHAVOUOT

Le Chabbat durant lequel nous lisons la Paracha Bamidbar est intimement lié à la fête de Chavouot. Son but est de faire une séparation entre la Paracha Bé'hokotaï où on lit les malédictions et Chavouot.

Il est dit dans la Guémara Méguila (31b) : « Ezra a instauré que le Klal Israël lise les malédictions de Bé'hokotaï avant Chavouot, et celles de Ki Tavo avant Roch Hachana. Pourquoi ? Afin que l'année se termine avec ses malédictions. »

La Guémara demande : « Je comprends pour Roch Hachana, que l'année se termine avec ses malédictions, mais Chavouot n'est pas Roch Hachana ? »

La Guémara répond que Chavouot est aussi un jour de jugement, car on est jugé sur les fruits des arbres. Le Netsiv explique qu'à Chavouot, on est jugé sur le niveau que l'on atteindra dans l'étude de la Torah.

Tossefot fait remarquer qu'en vérité, ces 2 parachiot ne sont pas lues juste avant les deux fêtes, mais un Chabbat fait une séparation. Plusieurs questions se posent :

1- Est-ce que la lecture des malédictions dans la Torah va enlever les malédictions pour que l'on dise que l'année se termine avec ses malédictions ?

2- Est-ce une ségoula de les lire pour faire en sorte qu'elles ne s'appliquent pas ?

En fait, la lecture de ces parachiot va nous amener à une réflexion sur notre rapport avec Hachem et la Torah. Cela va nous amener à faire téchouva quand on voit ce que nos fautes peuvent engendrer comme catastrophes, d'autant plus que nous savons que ces malheurs se sont déjà produits.

Cette Téchouva que nous faisons à Chavouot amène le Talmud Yéroushalmi à dire que dans toutes les fêtes, le mot 'hatat est écrit dans les sacrifices, sauf pour le sacrifice de Chavouot. Hachem dit puisque vous acceptez le joug de la Torah, Je considère comme si vous n'aviez jamais fauté.

La Paracha Bamidbar que nous lisons avant Chavouot s'inscrit dans ce cadre.

Quelle est la particularité qui lui a valu de servir de séparation entre les malédictions de la paracha Bé'hokotaï et Chavouot, et de nous aider ainsi à faire téchouva ?

La Paracha commence par l'ordre de recenser le peuple.

Plusieurs questions se posent :

1- Pourquoi la Torah précise-t-elle un détail apparemment superflu « bémidbar Sinai » ?

La précision « Béohel Moéd » suffit à nous indiquer que cela se passe dans le désert du Sinai !

2- La Torah précise ensuite que le recensement doit se faire par l'intermédiaire de Moché aidé d'Aharon. Il est évident que la présence d'Aharon ne sert pas à aider Moché dans sa tâche de recensement, car les 'Ha'hamim disent que le recensement s'est fait de manière surnaturelle. En effet, si cela s'était fait de manière naturelle, deux personnes ne suffisent pas pour recenser tant de monde (Moché se mettait à l'entrée de la tente, et Hachem disait combien de personnes se trouvaient à l'intérieur).

Pourquoi a-t-on associé Aharon ?

3- Avant chaque chiffre de chaque tribu, il est répété 12 fois le verset 1-20-22-24 ...

Pourquoi la Torah ne l'a-t-elle pas dit une seule fois, à la fin du recensement, et a dû le répéter à chaque fois ?

On retrouve ce genre de répétition dans la Paracha Nasso lorsque l'on énumère les offrandes des princes des tribus pour l'inauguration du Michkan. La Torah répète 5 mêmes versets pour l'offrande de chaque Nassi. Le Ramban explique que chaque Nassi avait une kavana particulière en amenant son offrande (histoire du peuple juif jusqu'à Machiah, Adam Harichon, guématriot particulières ...).

FEUILLET HEBDOMADAIRE

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com

PAGE 2



N°101

PARACHAT BAMIDBAR (Séfer Bamidbar Ch. I:1 – Ch. IV:20)

2 Sivan 5770 / 15 Mai



Entrée (St Brice) : 20h15



Sortie (St Brice) : 22h26

MOUSSAR : BAMIDBAR ET PREPARATION A CHAVOUOT (suite)

Même si en apparence ils offraient la même chose, pourtant, l'intention avec laquelle ils l'amenaient, étaient différentes, et c'est pourquoi la Torah a répété ces 5 versets pour tous, chacun ayant son importance.

Pourquoi cette répétition existe-t-elle dans notre paracha ?

Il est écrit dans les Pirké Avot (4 3) : « Ne dédaigne aucune personne et ni aucune chose, car il n'ait pas une personne qui n'ait pas sa place. »

Le Maharal de Prague explique : « Chaque créature a sa place et ne peut être pas considérée comme étant en plus, ne servant à rien. Chacun a un mazal qui lui est propre, il ne peut y voir un même mazal pour 2 personnes, de même que 2 cheveux ne peuvent pousser du même trou. Chaque individu est important en soi, et s'inscrit dans le but de la Création par son propre but, ce qu'on appelle « achga'ha pratit ».

Il est écrit dans le Zohar : « Le monde n'est devenu complet qu'avec l'acceptation de la Torah au Sinai et l'édification du Michkan. Quand ces 2 conditions se sont réalisées, Hachem a voulu compter les soldats de la Torah et les soldats du Michkan.

Le but de la création dépend de 2 événements :

1- l'acceptation de la Torah au Har Sinai

2- la construction du Michkan.

C'est pourquoi, le verset fait allusion à ces 2 événements. Quand ils se sont réalisés, Hachem vient compter ses troupes dont l'objectif est de traduire dans la réalité le but de la Création. Aussi le recensement se fait par Moché qui a reçu la Torah et qui a pour mission de l'enseigner, associé avec Aharon qui est lui chargé du service du Michkan.

Chaque individu du Klal Israël a une part dans ses 2 éléments fondamentaux : la Torah et la avoda. Chacun a des tendances, des capacités physiques et intellectuelles spécifiques qui vont lui permettre de se réaliser, d'atteindre son but personnel dans celui de la Création. Il incombe à chacun de rechercher au travers de sa personnalité comment prendre sa part dans la avodat Hachem. Un individu fait partie d'une famille qui a un but à atteindre en tant que famille et chaque famille a un objectif qui lui est assignée au sein de la tribu qui elle-même se réalise au sein du peuple d'Israël. A la fin du recensement, la Torah cite le chiffre global pour dire que le peuple juif en tant que peuple de Hachem a un but défini dans la Création.

La Torah énumère à chaque fois les individus, les familles, les tribus, le peuple, chacun avec un objectif différent. Chacun a un but en tant qu'individu et en tant qu'individu faisant parti d'une entité. Si son objectif personnel n'est pas atteint, cela rejaillira sur sa famille, sa tribu, son peuple, le monde entier.

La Paracha Bamidbar fait une interruption entre les klalot et Chavouot. Les malédictions menacent l'homme s'il ne fait pas la volonté de Hachem et réveillent sa crainte et l'incitent à s'éloigner du mal. Quand il a pris conscience de cela par l'intermédiaire de la Paracha Bé'hokotai et qu'il fait téchouva, l'homme peut alors passer à Bamidbar. Il doit alors prendre conscience que chacun a une part personnelle dans la Torah et la Avodat Hachem, à lui de les acquérir par les capacités que Hachem lui a donné pour le bien de sa famille, du peuple juif et du monde entier, et ce en travaillant dans l'étude de la Torah, des ma'assim tovim et des midot. Cela donne à chacun une responsabilité immense. La réflexion sur cette idée de but personnel influant sur la Création entière est énoncée dans la Paracha Bamidbar et prépare l'homme et son cœur à accueillir Chavouot, le don de la Torah !